

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025



PENSIONS DE FAMILLE

RÉSIDENCE LESZCZYŃSKA

RÉSIDENCE CHALIGNY

RÉSIDENCE MYOSOTIS

 12 avenue des Érables - 54180 HOUEMONT

 03 83 93 39 90

 accueilhoudemont@asso-ars.org

Katia DELECROIX

Directrice

Hélène LAVRELO

Cheffe de service

MISSION

Les pensions de famille sont destinées à l'accueil de personnes au faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible, leur accès à un logement ordinaire.

Les pensions de famille s'adressent de manière privilégiée aux personnes fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement provisoire et qui ne relèvent pas des structures d'insertion de type CHRS ni d'un logement autonome.

C'est une offre alternative de logement pour des personnes en situation de grande exclusion.

Ce sont des structures de taille réduite, associant logements privatifs et espaces collectifs.

C'est un habitat durable de type communautaire et de petite taille permettant de stabiliser ces personnes.

LOCAUX MOBILISÉS

Résidence LESZCZYNSKA

24 logements de type T1bis répartis sur 4 entrées

Résidence CHALIGNY

21 T1' dont 3 logements pour personnes à mobilité réduite

Résidence MYOSOTIS

25 T1' dont 5 logements pour personnes à mobilité réduite.

Et des espaces collectifs dans chaque résidence : cuisine, salle de séjour, buanderie, local à vélo et un jardin sur les résidences Leszczynska et Myosotis

FINANCEMENT

Fonctionnement : Dotation DDETS par prix de journée

Gestion locative : Aide Personnalisée au Logement

Redevances versées par les résidents

ÉQUIPE

ETP

1 chef de service 1,0

Intervenants sociaux :

Résidence LESZCZYNSKA : 3,0

Résidence CHALIGNY : 2,8

Résidence MYOSOTIS..... 3,0

1 secrétaire 0,68

Total..... 9,68

ACTIVITÉ

Taux d'occupation Chaligny	87,32 %
Taux d'occupation Leszczynska	88,34 %
Taux d'occupation Myosotis	95,53 %

59 % des résidents sont présents depuis plus de 5 ans ou plus.

LES RÉSIDENTS ACCUEILLIS

79 personnes accueillies sur l'année dont :

56 hommes

18 femmes

78 % des résidents ont plus de 45 ans

LES RESSOURCES

AAH.....	40
Retraite	18
Salaire.....	9
RSA.....	6
Allocation pôle emploi	1

88 % des résidents perçoivent un minima social

LES SERVICES DEMANDEURS

Structures d'hébergement	28
Structures liées au secteur psychiatrique / hospitalier	11
Services tutélaires.....	11
Logement accompagné	11
Milieu ouvert (ASLL et service social de secteur)	9
Structures médico-sociales.....	2
Autres.....	2

53 % des résidents proviennent de structures d'hébergement social

MÉNAGES

6 départs dans l'année

68 ménages présents au 31 décembre 2025 soit 68 résidents



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	2
1 FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES TROIS PENSIONS DE FAMILLE	3
1.1 Caractéristiques des Pensions de Famille	3
1.2 Missions de l'équipe sociale et composition.....	3
2 ARRIVER EN PENSION DE FAMILLE	5
3 VIVRE EN PENSION DE FAMILLE	6
3.1 Le règlement de fonctionnement.....	6
3.2 Les espaces communs	7
3.3 Le conseil des résidents.....	7
3.4 Les partenaires et intervenants.....	8
4 CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLI	8
4.1 Situation avant l'entrée en pension de famille	8
4.2 Origine institutionnelle de la demande.....	9
4.3 Origine géographique de la demande.....	9
4.4 Typologie et situation familiale	10
4.5 Catégorie d'âge.....	10
4.6 Situation professionnelle.....	11
4.7 Nature des ressources.....	11
4.8 Principales pathologies.....	12
4.9 Départs et arrivées des résidents.....	13
4.10 Durée de séjour	13
5 BILAN DES TROIS PENSIONS DE FAMILLE.....	14
5.1 Bilan de la résidence Chaligny.....	14
5.1.1 Les temps forts et activités de l'année 2025.....	14
5.1.2 Les perspectives.....	16
5.2 Bilan de la résidence Leszczynska	16
5.2.1 Les temps forts et activités de l'année 2025.....	17
5.2.2 Les perspectives	18
5.3 Bilan de la résidence Myosotis.....	19
5.3.1 Les temps forts et activités de l'année 2025.....	19
5.3.1 Les perspectives	21
6 CONCLUSION	22

INTRODUCTION

La première Pension de Famille de l'AARS a ouvert en 2008. Aujourd'hui l'association en compte trois :

- LESZCZYNSKA (NANCY),
- CHALIGNY (NANCY),
- MYOSOTIS (VANDOEUVRE-LES-NANCY).

D'une capacité d'accueil de 70 résidents, les équipes sociales sont sur site du lundi au dimanche pour accompagner les résidents, tant dans l'animation du quotidien (activités, projets, sorties, etc.) que dans l'aide à la gestion de leurs tâches administratives.

La circulaire n°2002-595 du 10 décembre 2002 est le texte fondateur des Pensions de famille. D'abord nommées Maisons Relais, la loi BOUTIN du 25 mars 2009 les renomme Pension de Famille.

Ce dispositif est destiné aux personnes au faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

Les Pensions de Famille s'adressent de manière privilégiée aux personnes fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement provisoire et qui ne relèvent pas des structures d'insertion de type CHRS (Centres d'Hébergements et de Réinsertion Sociale) ni d'un logement autonome.

Les parcours et les profils des résidents des Pensions de Famille doivent être suffisamment variés pour dynamiser la vie du dispositif. Il ne s'agit pas de regrouper en un même lieu des problématiques identiques.

Les objectifs d'une Pension de Famille sont de :

- ▶ Stabiliser des personnes marginalisées dans un habitat durable, de taille réduite,
- ▶ Consolider le niveau d'autonomie des résidents,
- ▶ Rompre leur isolement en créant des liens sociaux,
- ▶ Favoriser l'intégration dans l'environnement et une ouverture vers l'extérieur.

Concrètement une Pension de Famille est un bâtiment composé de studios, d'espaces communs et d'un bureau pour l'équipe sociale présente du lundi au dimanche. Les résidents signent un contrat d'occupation d'un mois renouvelable par tacite reconduction et s'acquittent d'une redevance mensuelle. Il n'existe pas de limite d'accueil dans le temps.

L'année 2025 a été marquée par différents changements aussi bien au niveau de l'encadrement que du mode de fonctionnement et la constitution des équipes.

Enfin, les Pensions de Famille ont vécu des temps forts lors de cette année 2025.

Ce rapport va démontrer l'activité au sein des trois Pensions de Famille avec des données quantitatives et qualitatives. Il va également présenter les perspectives à venir pour 2026.

Des portes ouvertes ont été organisées dans chaque pension dans le cadre de la semaine Nationale des Pensions de Famille, qui a eu lieu en mai 2025. À cette occasion nous nous sommes rapprochés d'autres associations pour imaginer des projets avec d'autres Pensions de Famille du département.

En août 2025, les trois Pensions de Famille se sont retrouvées dans le jardin de LESZCZYNSKA autour du traditionnel barbecue d'été.

Un marché de Noël, premier projet commun aux trois pensions, a été organisé sur la Pension de Famille MYOSOTIS, ouvert aux salariés et dirigeants de l'AARS, partenaires et acteurs locaux. Les résidents accompagnés des professionnels ont confectionné des objets et diverses décorations ainsi que de la pâtisserie. À la majorité, les résidents des trois pensions ont décidé que les bénéfices serviront à financer une sortie/activité exceptionnelle. D'autres projets qui se dérouleront en 2026 participeront à ce financement.

1 FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES TROIS PENSIONS DE FAMILLE

L'AARS est locataire des immeubles accueillants les Pensions de Famille. Les studios sont meublés et disposent d'une kitchenette. Les trois Pensions de Famille de l'AARS, par leurs bâtis, offrent des prestations différentes.

1.1 Caractéristiques des Pensions de Famille

	PF CHALIGNY 10-12 boulevard d'Austrasie 54000 NANCY	PF LESZCZYNSKA 3bis à 5ter rue Marie Leszczynska 54000 NANCY	PF MYOSOTIS 8 rue des Myosotis 54500 VANDOEUVRE- LES-NANCY
Bailleur	BATIGERE	VIVEST	MMH
Nombre de logements	21 (dont 3 logements PMR au RDC)	24	25 (ascenseur et 5 logements PMR)
Surface habitable	22,75 m ²	De 23,14 m ² à 26,51 m ²	24,62 m ²
Montant redevance*	515,42 €	T1 : 515,42 € T1 bis : 567,32 €	504,57 €
Espaces communs	Cuisine Salle à manger Espace TV / détente Patio Buanderie	Cuisine Salle à manger Salle télé Grand jardin Buanderie	Cuisine Salle à manger Espace TV Jardinet Buanderie
Composition équipe sociale	2,5 ETP	3 ETP	3 ETP

**La redevance comprend une participation aux charges (chauffage, eau, électricité et assurance), l'amortissement du mobilier mis à disposition et réduction de l'aide de l'État pour l'énergie. Éligible APL.*

1.2 Missions de l'équipe sociale et composition

Les équipes sociales sont sur site du lundi au dimanche ainsi que les jours fériés. En semaine, nous couvrons une plage horaire allant de 8h30 à 17h, jusqu'à 20h les vendredis soir. Et les week-ends, un intervenant social assure une présence de 9h à 17h les samedis et de 9h à 15h les dimanches. Evidemment, selon les activités, sorties ou tout autre projet, ces horaires sont adaptables afin d'assurer une continuité de service en lien avec les objectifs du dispositif. En dehors de ces plages horaires, les résidents sont seuls sur les Pensions, en cas de nécessité, ils font appel aux services de droit commun.

La mission principale des équipes sociales est de faire vivre le dispositif des Pensions de Famille, d'animer le collectif, de proposer des activités et sorties adaptées aux besoins, aux appétences du public tout en favorisant le lien social, l'ouverture sur l'extérieur et l'intégration dans le quartier. Ces actions sont tout aussi bien dirigées vers le groupe que vers l'individu.

Pour le bon fonctionnement, il s'agit également d'accompagner les résidents dans l'appropriation de leur logement et dans la gestion de leur vie quotidienne. Cela se manifeste par un travail en collaboration avec les différents partenaires qui interviennent auprès des résidents, que nous détaillerons dans la partie « vivre en Pension de Famille » et par un accompagnement éducatif permettant de répondre aux difficultés de chacun.

Enfin, l'équipe sociale soutient les résidents dans la réalisation de leurs démarches administratives, en lien si cela le demande avec des partenaires extérieurs tels que les Maisons Des Solidarités. Elle réalise des accompagnements individuels selon les besoins repérés. La population des Pensions de Familles est vieillissante et souvent avec une santé fragile. Nous observons que l'accompagnement médical occupe aujourd'hui une place importante dans le travail des équipes.

D'après une enquête nationale de l'UNAF (Union Professionnelle du Logement Accompagné), 50% des résidents déclarent une amélioration de leur situation financière et de leur état de santé après une entrée en Pension de Famille.

Du fait d'un arrêt maladie, une cheffe de service a été recrutée en mars 2025, son contrat est passé en CDI en août 2025. Il y a eu des mouvements au sein des équipes sociales avec le départ de 2 salariés en CDI et de nouveaux recrutements, notamment un poste expérimental à hauteur de 0,3 ETP pour assurer une mission transversale autour de la mise en place de projets, d'activités et de partenariat extérieur. Cette expérimentation est toujours en cours en 2026.

L'équipe est complétée par une secrétaire en charge de la traçabilité des données administratives et d'une équipe de direction qui vient en soutien.

Suite aux constats des professionnels et de la direction, s'agissant de l'année 2024, il est apparu nécessaire d'engager un travail de réflexion pour faire évoluer le dispositif des Pensions de Famille et également pour harmoniser les pratiques.

Nous avons donc développé la transversalité entre les trois pensions. Ainsi, nous avons modifié le fonctionnement des réunions d'équipe en incluant une réunion mensuelle avec les salariés des trois pensions et ce dès mars 2025. En lien avec la direction de pôle, ces temps de travail inter-pension ont permis de travailler autour de trois axes principaux :

- ▶ Organisation de travail,
- ▶ Réflexion autour du projet de service,
- ▶ Relations professionnels / résidents.

Nous avons ainsi modifié le temps de présence des équipes au sein des pensions pour faciliter le travail avec les partenaires et être au plus près des besoins des résidents. Jusqu'alors, les professionnels couvraient une plage horaire allant de 8h à 16h du lundi au dimanche. À compter d'octobre 2025, les équipes sont présentes sur site de 8h30 à 17h en semaine et jusqu'à 20h les vendredis soir, de 9h à 17h le samedi et de 9h à 15h les dimanches. La mise en place de la soirée du vendredi soir est appréciée des résidents pour qui les fins de journées semblaient parfois longues. C'est également l'occasion de réaliser des activités qui sortent de l'ordinaire et d'aller vers l'extérieur.

Lors des réunions avec les trois Pensions de Famille, nous travaillons sur des outils pour faciliter l'accompagnement des résidents au quotidien (mise en place d'un système de référence, élaboration d'un projet de vie) et ajuster les missions des intervenants sociaux des équipes aux besoins repérés.

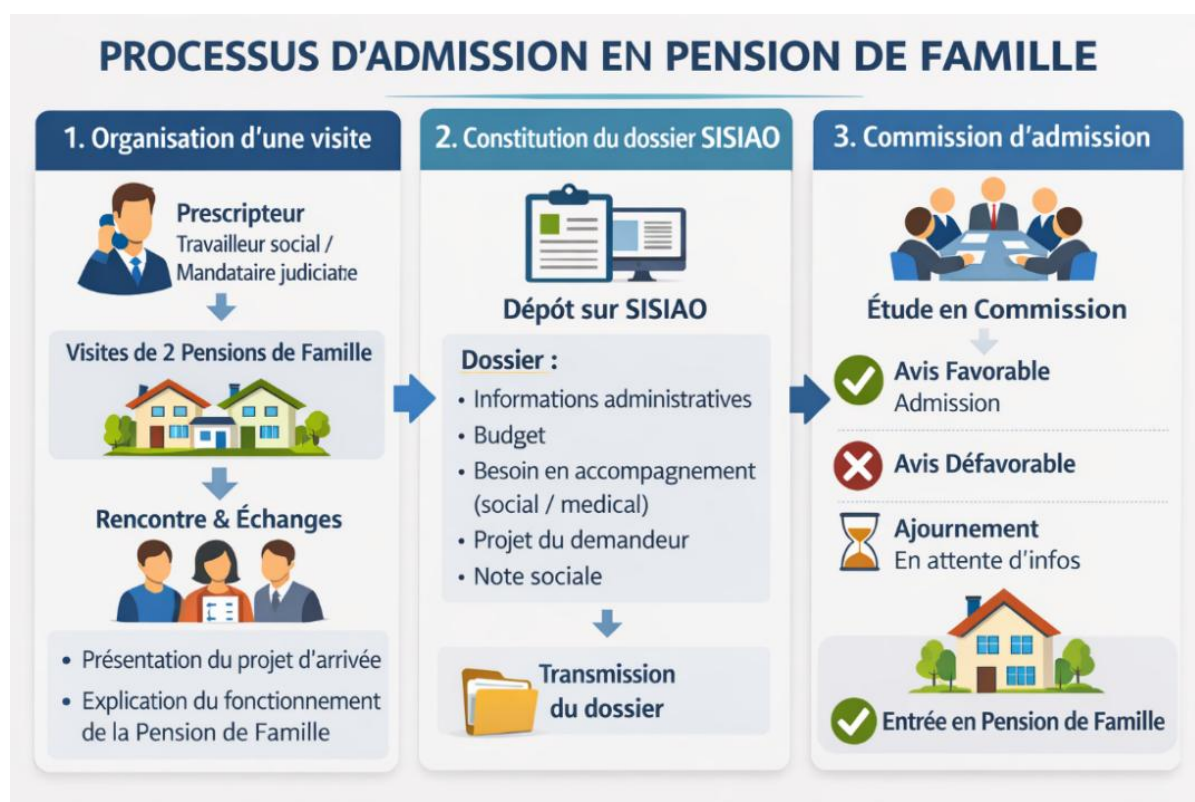
Dans un souci de répondre au mieux aux besoins du public, accueil, mais aussi de faire monter en compétences les professionnels, l'association offre la possibilité aux salariés de suivre trois formations collectives sur une année. Selon les besoins repérés, certaines formations peuvent être communes aux trois équipes des Pensions de Famille.

En 2025, les formations suivies ont été les suivantes, pour les équipes sociales et pour le chef de service :

- ▶ Approche hygiène logement (1 salarié)
- ▶ Gérer et optimiser la durée du temps de travail dans les accords CHRS (1 salarié)
- ▶ Diogène (3 salariés)
- ▶ Écrits professionnels (1 salarié)
- ▶ SST (1 salarié)

Les différents mouvements de personnels en 2025 n'ont pas permis d'optimiser la participation des professionnels aux formations. Les perspectives de 2026 sont de proposer des formations autour des besoins repérés pour les équipes. Ainsi, une formation autour de la gestion de groupe et une autour de l'observation clinique sont d'ores et déjà programmées.

2 ARRIVER EN PENSION DE FAMILLE



La commission d'admission est composée de représentants de la Direction de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DEETS), des communes dont dépendent les Pensions de Famille, de la Métropole du Grand Nancy, du SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation), de la Direction du Pôle Habitat Inclusion, du chef de service et d'un salarié de chaque pension.

À la suite de la commission d'Admission, un courrier est envoyé au prescripteur pour l'informer de la décision prise.

En cas d'ajournement, nous précisons les éléments qui ont manqué à la commission pour acter une décision, le prescripteur fait un complément d'information sur le Système Informatisé (SI) du SIAO et le dossier est étudié à la commission suivante. Les commissions se réunissent à échéance irrégulière selon les demandes formulées.

Lorsqu'il s'agit d'un avis favorable, nous proposons une date d'entrée ou signifions que le demandeur est sur liste d'attente. Nous suggérons le trousseau de matériel à acquérir afin de faciliter l'arrivée au sein de la Pension. Un certain laps de temps peut s'écouler entre la réalisation du dossier d'admission et l'arrivée du demandeur. Aussi, nous proposons des journées ou demi-journées d'immersion au sein de la Pension de Famille choisie afin que le futur résident puisse s'intégrer, prendre ses marques.

À son arrivée, le résident, accompagné du prescripteur, signe un contrat d'occupation, une autorisation de droit à l'image, prend connaissance du règlement de fonctionnement et un état des lieux du logement est effectué par le service technique de l'AARS. Il doit fournir une attestation de Responsabilité Civile.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le prescripteur les deux premiers mois. En effet, si vivre en Pension de Famille est le projet du résident, nous constatons que les changements que cela implique pour lui sont conséquents et qu'il est nécessaire d'être au plus près de la personne. L'adaptation se fait ainsi en douceur, les repères du résident demeurent et l'équipe sociale peut s'approprier la situation pour élaborer l'accompagnement qui sera à mettre en place.

Après deux mois, nous organisons une synthèse avec le prescripteur et le résident afin d'acter définitivement l'arrivée du résident.

3 VIVRE EN PENSION DE FAMILLE

Les textes de lois qui régissent les Pensions de Famille définissent le public accueilli. Il est toutefois important de préciser qu'il est indispensable que les résidents aient de l'autonomie dans la gestion de leur vie quotidienne. Nous faisons une offre de logement aux résidents, les professionnels sont exclusivement présents en journée. Les résidents doivent être en capacité d'être seul dans leur logement et d'assumer les actes de la vie quotidienne (toilette, hygiène du logement, préparation des repas...). Notons toutefois que pour les résidents qui rencontrent des difficultés, tous les étayages existants pour vivre à domicile sont mis en place (portage de repas, passage d'infirmiers, aide à domicile, etc.).

3.1 Le règlement de fonctionnement

Les Pensions de Famille sont un lieu de vie collectif. Pour orchestrer le quotidien il est nécessaire d'établir des règles qui constituent la partition de chacun pour trouver l'harmonie nécessaire à la vie en groupe.

Un règlement de fonctionnement permet d'articuler les droits individuels des résidents et les obligations de la vie collective.

Il fixe les conditions pour les visites, hébergements ainsi que pour les absences. Il stipule ce qui est interdit et définit les sanctions possibles. Il évoque le savoir-vivre nécessaire pour que la quiétude des Pensions de Famille soit respectée.

L'équipe sociale veille au respect de ce règlement. Les résidents quant à eux peuvent faire des suggestions de modifications pour le faire évoluer lors des conseils des Résidents. C'est une manière

de s'approprier les règles, de les respecter et de faire vivre l'appartenance à un groupe, à un collectif. Le chef de service et l'équipe sociale peuvent parfois être amenés à nuancer, débattre voire refuser les propositions faites.

3.2 Les espaces communs

Les espaces communs sont ouverts lorsque l'équipe sociale est présente (à l'exception des jardins des Pensions de Famille de LESZCZYNSKA et de MYOSOTIS qui sont accessibles 24h/24). Chacun est libre d'y venir comme il le souhaite selon le règlement en vigueur.

Ils constituent le lieu d'accueil des pensions – notamment la salle à manger. Résidents et équipes s'y retrouvent le matin pour partager un temps de convivialité autour d'un café, thé, chocolat... L'équipe sociale ainsi que les résidents qui le désirent viennent y prendre leurs déjeuners.

Les espaces communs accueillent les différentes activités proposées par l'équipe sociale (préparation de repas communs, intervention de partenaires extérieurs, activités manuelles, visionnage de films...). Ils sont équipés de différents jeux de société et autres matériels de loisirs en libre accès.

La buanderie, équipée de machines à laver et de sèche-linge, fait également partie de ces espaces communs. Selon les pensions, le mode d'utilisation diffère, soit un planning hebdomadaire où chaque résident à un créneau horaire, soit des inscriptions au préalable selon leurs besoins. Une participation financière est demandée à hauteur de 0,50 € pour l'utilisation d'une machine à laver, 0,50 € pour l'utilisation du sèche-linge et 0,50 € pour une dose de lessive.

3.3 Le conseil des résidents

Cette instance est essentielle pour garantir le respect des droits et la qualité de vie au sein des Pensions de Famille.

Le conseil des résidents est un espace d'échanges, de consultation, de prise de décision et d'expression. Il est constitué de l'ensemble des résidents et de l'équipe sociale ainsi que du chef de service.

Les missions de ce conseil sont les suivantes :

- ▶ L'amélioration du quotidien en recueillant les avis de chacun sur les activités proposées, l'entretien et l'aménagement des locaux...
- ▶ L'organisation de vie de la Pension de Famille en échangeant autour du règlement de fonctionnement par exemple et voire en prenant collectivement des décisions pour le faire évoluer.
- ▶ La vie sociale en faisant des propositions pour renforcer les liens entre résidents et avec l'extérieur.

Cela permet aux résidents de mieux comprendre les contraintes qui peuvent parfois s'imposer, d'alerter sur des problématiques récurrentes constatées par les résidents et/ou l'équipe sociale, et de rendre les résidents acteurs de la vie de la Pension de Famille.

Un conseil des résidents est organisé chaque trimestre. Il donne lieu à un compte rendu écrit qui est mis à disposition des résidents et des visiteurs. En 2025, les différents changements au sein des équipes ont permis d'organiser seulement 2 conseils des résidents sur chacune des pensions.

3.4 Les partenaires et intervenants

Les partenaires et intervenants avec lesquels travaillent les équipes des Pensions de Familles sont en lien avec les difficultés du public accueilli.

Des infirmiers libéraux interviennent quotidiennement pour la délivrance des traitements ainsi que des services de portage de repas et des aides à domicile.

Nous sommes en lien avec de nombreuses institutions, associations et professionnels (CMP, MDS, CSAPA de Nancy, différents ESAT, services d'aide à domicile, CCAS, la MDPH, CPN, SAMSAH, SAVS, ESPOIR54, AEIM, organismes tutélaires, médecins généralistes, etc.).

Les intervenants sociaux organisent également des rencontres avec des partenaires dans le cadre d'actions de prévention. C'est ainsi que nous avons accueilli le CLAT (Centre de Lutte Anti-Tuberculose), une équipe du CHU de Brabois de VANDOEUVRE-LES-NANCY pour un dépistage du cancer de la gorge, une conseillère des pompes funèbres pour évoquer le contrat obsèques.

4 CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLI

4.1 Situation avant l'entrée en pension de famille

	Chaligny	Leszczynska	Myosotis	Total
Hébergement d'insertion collectif ou diffus	14	11	7	32
Centre hospitalier spécialisé	3	1	9	13
Logement autonome	-	9	3	12
Résidence sociale / Pension de famille	1	3	6	10
Structures médicosociales	1	2	1	4
Sans domicile	1	-	-	1
Hébergement d'urgence (collectif ou diffus)	1	-	-	1
Hébergement par des tiers	1	-	-	1
Total	22	26	26	74

Référence enquête nationale UNAFO « profils et parcours » - 2025 : 48% du public accueilli en Pension de Famille vient directement de la rue ou d'hébergements d'urgence.

58% des résidents étaient hébergés auparavant dans un CHRS ou dans d'autres structures d'hébergement (pourcentage plus élevé que la moyenne nationale), 16% vivaient en logement autonome et 18% étaient hospitalisés dans le secteur psychiatrique.

4.2 Origine institutionnelle de la demande

	Chaligny	Leszczynska	Myosotis	Total
Structures d'hébergement	12	10	6	28
Structures liées au secteur psychiatrique / hospitalier	4	3	4	11
Services tutélaires	2	2	7	11
Logement accompagné (Résidence sociale, Pension de famille)	2	3	6	11
Milieu ouvert (ASLL, service social secteur, etc.)	-	7	2	9
Structures médicosociales	2	-	-	2
Autres	-	1	1	2
Total	22	26	26	74

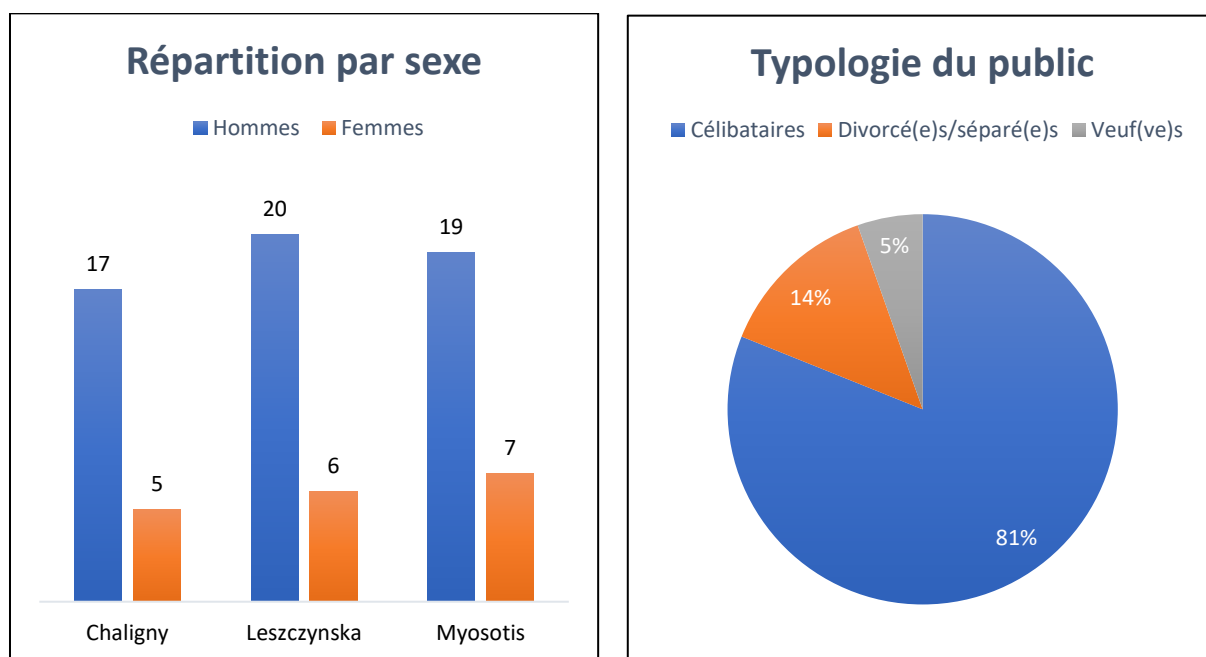
Les structures liées au dispositif AHI sont la principale porte d'entrée (53% des résidents) en pension de famille. La deuxième voie d'entrée provient des structures psychiatriques/hospitalières (15% des résidents)

4.3 Origine géographique de la demande

	Chaligny	Leszczynska	Myosotis	Total
Nancy et agglomération	19	25	26	70
Département	2	1	-	3
Hors département	1	-	-	1
Total	22	26	26	74

Les personnes accueillies proviennent très majoritairement de la métropole du Grand Nancy.

4.4 Typologie et situation familiale



Référence enquête nationale UNAFO « profils et parcours » - 2025 : 70% d'hommes et 30% de femme.

Nos pensions de famille accueillent 76% d'hommes et 24% de femmes.

4.5 Catégorie d'âge

	Chaligny	Leszczynska	Myosotis	Total
Moins de 35 ans	1	-	4	5
Entre 35 et 45 ans	5	4	2	11
Entre 46 et 60 ans	8	10	10	28
Plus de 60 ans	8	12	10	30
Total	22	26	26	74

Référence enquête nationale UNAFO « profils et parcours » - 2025 : moyenne d'âge des résidents des Pensions de Famille : 57 ans.

78% des résidents ont plus de 45 ans. La moyenne d'âge des personnes accueillies sur la Pension de Famille LESZCZYNSKA est de 59 ans, 55 ans pour CHALIGNY et 56 ans sur MYOSOTIS.

4.6 Situation professionnelle

	Chaligny	Leszczynska	Myosotis	Total
Sans activité	4	14	11	29
Retraite	2	11	6	19
Invalidité/Incapacité de travail	13	-	1	14
Salarié(e)	2	1	6	9
Recherche emploi	1	-	2	3
Total	22	26	26	74

Référence enquête nationale 2014 : sans activité et demandeur d'emploi : 71%, retraité : 10%.

À leur arrivée, les résidents sont très majoritairement sans activité professionnelle. Leur situation globale les situe très éloignés de l'emploi.

4.7 Nature des ressources

	Chaligny	Leszczynska	Myosotis	Total
AAH	13	14	13	40
Retraite	2	11	5	18
Salaire	2	1	6	9
RSA	4	-	2	6
Allocation pôle emploi	1	-	-	1
Total	22	26	26	74

Référence enquête nationale UNAFO « profils et parcours » - 2025 : 24% des résidents vivent avec moins de 635€/mois.

88% des résidents ont comme ressources les minimas sociaux (87% en 2024, 87% en 2023, 86% en 2022, 88% en 2021, 89% en 2020).

54% des résidents sont bénéficiaires de l'AAH. C'est un indicateur significatif des difficultés de santé des personnes accueillies. Le nombre de résidents, bénéficiaires de l'AAH est supérieur à la moyenne nationale.

24% des résidents sont bénéficiaires d'une retraite.

8% des résidents sont bénéficiaires du RSA.

4.8 Principales pathologies

Il est difficile de faire un état des lieux des principales pathologies rencontrées par les résidents des Pensions de Famille. Nombre d'entre eux cumulent différents problèmes de santé, allant de maladies graves à des symptômes relevant de « maux ordinaires » comme le mal de dos ou encore des troubles auditifs liés à l'âge. Nos dispositifs ne relèvent pas du médico-social, la santé n'est pas un critère d'entrée, et de ce fait, nous n'avons pas toujours connaissance des diagnostics ou alors les résidents eux-mêmes ne sont pas en mesure de nommer leur pathologie.

Nonobstant, force est de constater que la santé de nos résidents est fragile et ce d'autant plus que le public accueilli est vieillissant. Pour la grande majorité cela s'explique par un parcours de vie chaotique avant l'arrivée en Pension de Famille où bien souvent les résidents ont été éloignés du soin. Pour beaucoup d'entre eux le fait d'intégrer nos dispositifs leur permet de mettre en place un suivi médical.

Certaines pathologies sont toutefois récurrentes. Nous vous proposons un tableau traduisant en pourcentage les difficultés de santé des résidents les plus rencontrées.

Pathologies	Pourcentage de résidents (sur 74 résidents accueillis en 2025)
Troubles psychiatriques	49 %
Troubles de l'usage de l'alcool	38 %
Déficiência intellectuelle	31 %
Troubles respiratoires	27 %
Troubles de la motricité	26 %
Toxicomanie	14 %
Diabète	14 %
Surpoids / obésité	14 %
Troubles hépatiques	14 %
Comportement et/ou attitude inadaptés sans diagnostic	14 %
Troubles de la circulation	11 %
Maladie de la peau	9 %
Cancer	8 %

4.9 Départs et arrivées des résidents

	LESZCZYNSKA	CHALIGNY	MYOSOTIS
Capacité d'accueil en personnes	24	21	25
Résidents présents au 31/12/2025	23	20	25
Résidents accueillis entre le 01/01/2025 et 31/12/2025	26	22	26
Nombre de départs	3	2	1
Nouveaux résidents accueillis en 2025	2	3	2
Taux d'occupation	88,34 %	87,32 %	95,53 %

4.10 Durée de séjour

	LESZCZYNSKA (Ouverture 2008)	CHALIGNY (Ouverture 2008)	MYOSOTIS (Ouverture 2017)
Moins de 1 an	2	3	2
Entre 1 an et 4 ans	5	5	13
Entre 5 et 10 ans	7	5	11
Plus de 10 ans	12	9	-
Total du nombre de résidents	26	22	28

Référence enquête nationale UNAFO « profils et parcours » - 2025 : 75% des résidents des Pensions de Famille y séjournent plus de deux ans.

La durée de séjour des résidents a tendance à augmenter du fait notamment du vieillissement du public accueilli. Les chiffres démontrent que les Pensions de Famille sont du logement durable.

5 BILAN DES TROIS PENSIONS DE FAMILLE

5.1 Bilan de la résidence Chaligny

L'année 2025 a été marquée par de nombreux mouvements au sein de la pension, tant au niveau de l'équipe professionnelle que des résidents.

Au niveau des travailleurs sociaux, deux professionnels, présents au sein de la structure depuis plusieurs années, ont quitté leurs fonctions. Une intervenante sociale, initialement à mi-temps sur la pension de famille CHALIGNY, est passée à temps plein. Enfin, une nouvelle salariée a rejoint l'équipe en septembre, permettant de renforcer l'accompagnement des résidents. L'équipe a fonctionné une partie de l'année en sous-effectif, deux salariés à temps plein au lieu des 2,5 ETP attribués. L'intervention d'un travailleur social dit « volant » pour assurer une présence supplémentaire, a été d'un grand soutien.

Concernant les résidents, l'année a été marquée par le décès d'une résidente. Un résident a été transféré sur la Pension de Famille MYOSOTIS – plus adaptée à son handicap – et trois nouvelles admissions ont eu lieu en avril, mai et septembre 2025 (un homme et deux femmes).

Nous avons également modifié la disposition de notre grande salle commune afin de créer un espace salle à manger et un espace télévision / détente.

5.1.1 Les temps forts et activités de l'année 2025

En 2025, les actions et activités menées au sein de la pension se sont inscrites dans une dynamique globale visant à renforcer le lien social, soutenir l'autonomie des résidents et favoriser leur participation à la vie sociale et culturelle du territoire. Les activités ont été pensées comme de véritables supports d'accompagnement, contribuant à la qualité de vie des résidents et à leur inclusion dans l'environnement local.

⇒ Les conseils des résidents

Deux conseils des résidents se sont tenus au cours de l'année 2025, contre quatre habituellement. Malgré ce nombre réduit, ces temps d'échange sont restés des moments importants de la vie de la pension.

Les conseils ont permis aux résidents de s'exprimer sur leur quotidien, de partager leurs observations et de formuler des propositions concernant l'organisation et le fonctionnement de la structure. Ces temps collectifs ont favorisé l'expression de la parole des résidents, renforçant leur sentiment d'implication et leur place d'acteurs au sein de la pension. Ils ont également contribué au maintien d'un dialogue constructif entre les résidents et l'équipe, dans un contexte marqué par des changements professionnels.

⇒ Renforcer le lien social et la vie collective

De nombreux temps collectifs ont été organisés au sein de la pension, notamment autour de repas partagés. Ces moments de convivialité ont permis de renforcer la cohésion du groupe, de favoriser les échanges entre résidents et de soutenir une dynamique collective positive. Ils ont contribué à l'implication des résidents dans la vie quotidienne de la pension, tout en valorisant leur place d'acteurs

au sein de la structure. Les différentes fêtes calendaires et anniversaires sont des occasions pour organiser des repas collectifs.

Un repas préparé par un résident nouvellement arrivé et qui a partagé la cuisine de son pays d'origine – le SOUDAN – a été un moment fort de cette année. Cela a participé à l'intégration du résident au sein du groupe et a donné place à un échange très enrichissant autour des différentes cultures du monde.

⇒ Favoriser l'ouverture vers l'extérieur et la participation à la vie sociale locale

Des sorties régulières ont été proposées afin de maintenir et développer l'ancrage des résidents dans leur environnement de proximité. Les sorties dominicales au marché du Haut-du-Lièvre ou de VANDŒUVRE-LÈS-NANCY par exemple ont permis de soutenir les habitudes sociales, de travailler l'autonomie dans les déplacements et de favoriser la participation à la vie de quartier. Ces actions participent pleinement à la lutte contre l'isolement et à l'inclusion sociale des résidents.

Par ailleurs, des projets inter-pensions ont été amorcés, favorisant les rencontres entre résidents de différentes structures et consolidant le lien entre les équipes des trois Pensions. Ces temps ont permis d'élargir les réseaux relationnels, de partager des expériences communes et de renforcer le sentiment d'appartenance à une dynamique collective au-delà de la pension.

Les résidents de la Pension de Famille CHALIGNY participent régulièrement aux activités proposées par les autres dispositifs et établissements de l'AARS. En effet, la Pension de Famille est située à proximité de deux autres établissements de l'association, le CHRS Camille MATHIS (Pôle Habitat Inclusion) et le CHRS Pierre VIVIER (pôle Médico-Social).

⇒ Soutenir le bien-être et la qualité de vie

Des activités de loisirs variées, telles que des sorties en forêt, au cinéma ou au bowling, ont été organisées tout au long de l'année. Ces temps ont offert aux résidents des moments de détente et de plaisir partagé, tout en favorisant la mobilisation, la découverte et la rupture avec le cadre quotidien. Ils contribuent au bien-être physique et psychique des résidents et participent au maintien d'une dynamique positive au sein de la pension.

Une séance d'initiation au yoga adapté a été organisée cette année. Des résidents de la Pension de Famille MYOSOTIS ont pu y participer.

⇒ Favoriser l'accès à la culture et l'ouverture culturelle

Des visites de différents musées ont été proposées afin de faciliter l'accès des résidents à des espaces culturels et de découverte. Ces sorties ont constitué des supports d'échange et de valorisation des centres d'intérêt de chacun, tout en encourageant l'ouverture culturelle et la curiosité.

Une sortie au musée Les Férus de Sciences à JARVILLE a été organisée avec la Pension de Famille MYOSOTIS.

⇒ Une médiation innovante au service du lien social

La présence ponctuelle du chien d'une professionnelle de l'équipe sociale, Paga, a constitué un temps fort de l'année 2025. Cette médiation a suscité de nombreuses réactions positives, générant joie, rires et échanges spontanés entre les résidents. Le contact avec l'animal a favorisé un climat apaisé et

bienveillant, facilitant les interactions et renforçant le lien social. Les sorties réalisées avec le chien ont également encouragé la participation, la mobilité et le plaisir d'activités partagées.



*Paga donne le
sourire à ce résident !*

5.1.2 Les perspectives

L'équipe sociale a la volonté d'ouvrir davantage les résidents de la Pension de Famille sur la vie locale. L'établissement est situé dans un quartier culturel de la ville de NANCY. Une salle de concert et un tiers lieu proposant diverses manifestations et résidences d'artistes sont situés juste en face. Une MJC (Maison de la Jeunesse et de la Culture) propose différentes activités. Nous souhaitons que nos résidents puissent être au fait des activités proposées par ces structures et aient envie d'y participer. Nous travaillons à la mise en place de partenariat.

Le projet transversal mis en place en 2025 (marché de Noël) a été une expérience riche qui a permis de renforcer les liens tant entre les résidents des Pensions qu'entre les professionnels. Nous souhaitons consolider cette dynamique en proposant en 2026 un projet de même acabit. L'organisation d'une brocante est en perspective.

Enfin, nous tenons à organiser davantage de conseils de résidents en 2026. Cette instance est essentielle pour le fonctionnement de la Pension de Famille. Elle permet à chacun d'être acteur de la vie en collectivité et participe pleinement à la cohésion de groupe.

5.2 Bilan de la résidence Leszczynska

L'année 2025 a été une année pleine de changements au sein de la Pension de Famille LESZCZYNSKA tant au niveau des résidents que du personnel et également par rapport au fonctionnement de la pension.

Au niveau des résidents, il y a eu cette année 5 mouvements :

- ▶ 3 sorties (une réorientation en FAM, un départ pour un logement en intermédiation locative et un transfert vers la Pension de Famille MYOSOTIS),
- ▶ 2 entrées en avril et en septembre 2025. Ces résidents, 2 hommes, étaient hébergés en CHRS.

S'agissant de l'équipe sociale, une professionnelle en poste depuis plusieurs années a quitté ses fonctions. Un moment convivial a été organisé pour lui dire au revoir et lui souhaiter une bonne continuation. L'équipe n'a pas fonctionné toute l'année en effectif total. Différents intervenants sociaux en CDD ainsi que le travailleur social volant sont venus en soutien.

Enfin, les modifications des temps de présence de l'équipe sociale ont bousculé les habitudes des résidents. Dans un premier temps, ce changement a été vécu comme une contrainte. Notamment l'arrivée plus tardive du matin (8h30 au lieu de 8h auparavant) qui implique une nouvelle organisation des portages de repas livrés par le CCAS de NANCY. Les résidents ont toutefois trouvé rapidement des avantages à ces nouvelles plages horaires. La présence d'un professionnel les vendredis soir jusqu'à 20h est appréciée pour les activités qui se mettent en place mais également tout simplement car cela rompt l'isolement que certains résidents perçoivent après le départ des professionnels.

5.2.1 Les temps forts et activités de l'année 2025

De nombreux temps forts ont rempli cette année 2025 à travers les différentes activités et projets mis en place. Toutefois un événement a particulièrement marqué les résidents cette année. Ils ont dû dire au revoir à une de leurs deux poules, Neige. Cette disparition les a beaucoup affectés. La décision a été prise de ne pas la remplacer, « c'est trop difficile quand elle meurt ».

⇒ Des moments partagés et conviviaux – Créer du lien

Les résidents de la Pension de Famille LESZCZYNSKA apprécient particulièrement la préparation de repas partagé. Depuis le choix du menu, en passant par les courses, la préparation du repas et le service, jusqu'au rangement, tous les résidents volontaires participent activement.

Le grand jardin de la pension est également un lieu idéal pour organiser des repas collectifs et recevoir. De nombreux barbecues ont été organisés cette année dont le traditionnel barbecue de l'été en compagnie des deux autres Pensions de Famille.

Les résidents de notre pension ont également participé au premier projet commun des trois pensions. Ils ont en effet réalisé des pâtisseries qui ont été vendues lors du marché de Noël organisé les 12 et 13 décembre 2025.

Ces moments renforcent le lien social et la vie collective.

⇒ S'occuper de son cadre de vie

Le jardin de la Pension de famille LESZCZYNSKA fait plusieurs m². Il est considéré comme un espace commun, accessible aux résidents 24h/24. Ainsi chacun est tenu de participer à son entretien. Nous notons toutefois que certains ont plus la main verte que d'autres ! Le jardinage est donc une activité régulière au sein de notre pension.

Aux beaux jours les résidents, soutenus par l'équipe sociale, se sont attelés à l'entretien du jardin. Il était en effet nécessaire d'entretenir le mur de séparation avec les immeubles voisins qui était envahi de végétation.

Il a également fallu retirer des framboisiers du potager qui avaient pris trop de place.

Cela a donné lieu à une remise de diplômes de jardiniers pour tous les volontaires qui ont mis la main à la pâte. Bravo à eux !



Les diplômés !

⇒ Soutenir le bien-être

L'association Détente et Bien-Être a continué ses interventions sur une grande partie de l'année. Chaque séance regroupe entre 3 et 4 résidents. Les résidents participent à des ateliers d'expression orale autour de thème définis ensemble sur lesquels ils débattent. Ils font des jeux de société, des sorties et organisent des grandes lessives (exposition de dessins et de textes réalisés par les participants) avec d'autres Pensions de Famille du département et autres associations du social.

Les messieurs de la Pension de Famille se font régulièrement une beauté à savoir, une nouvelle coupe, cheveux et barbe, grâce à la maîtrise et au maniement de la tondeuse d'une professionnelle de l'équipe.

⇒ Favoriser l'ouverture vers l'extérieur

L'organisation de différentes activités tout au long de l'année permet aux résidents de s'ouvrir davantage sur l'extérieur. Il y a bien évidemment les activités de loisirs traditionnelles qui sont très appréciées et réclamées comme les sorties au cinéma, le bowling, la participation à la journée d'accueil de la fête foraine de NANCY, partir faire les soldes à METZ, se rendre à la foire expo de NANCY, etc.

En 2025, de nouvelles sorties ont été proposées grâce aux compétences de professionnels venus prêter main forte et également grâce à des prises d'initiative des résidents. C'est ainsi qu'une sortie pêche a été organisée à SEXEY-AUX-FORGES avec la participation de résidents d'autres pensions ainsi qu'une sortie en soirée pour voir le spectacle son et lumière de la place Stanislas.

5.2.2 Les perspectives

De par son grand jardin, la Pension de Famille LESZCZYŃKA est un lieu qui reçoit. Le barbecue annuel qui réunit les trois Pensions est un temps fort que nous souhaitons reconduire en 2026.

Nous envisageons de poursuivre l'organisation d'activités transversales avec les autres pensions en organisant un événement sur notre site en 2026. Ce temps de partage inter-pension et inter-équipe

avec un objectif commun, organisation d'une sortie/activité extraordinaire, est un moment de forte cohésion et de dynamique collective que nous souhaitons maintenir.

Nous nous fixons également comme objectif d'organiser un conseil des résidents par trimestre. Cette instance est primordiale pour que les résidents s'approprient leur habitat, le règlement, les rend acteurs de leur quotidien et favorise le vivre ensemble.

Bien évidemment nous continueront à apporter des améliorations à notre jardin. Les résidents ont évoqué un projet d'abris bois en 2025 qui n'a pas pu aboutir. De plus, nous possédons un cabanon de jardin qu'il faudra rafraîchir. Pas de quoi s'ennuyer donc en 2026 !

5.3 Bilan de la résidence Myosotis

L'équipe sociale a fonctionné une grande partie de l'année en sous-effectif (2 ETP au lieu de 3). La présence d'un travailleur social volant a permis d'assurer le bon fonctionnement de la pension. En décembre 2025, une nouvelle professionnelle a été recrutée.

En 2025, la Pension de Famille MYOSOTIS a accueilli deux résidents : un venant de la Pension de Famille CHALIGNY qui nécessitait un logement adapté à son handicap et un autre venant le LESZCYNKA, pour qui un changement de lieu d'habitation était nécessaire pour poursuivre son projet de vie au sein de ce dispositif.

Les modifications des temps de présence des professionnels a fait partie des grands changements de cette année. Nos résidents, qui peuvent parfois se montrer routiniers, ont d'abord eu des difficultés à s'adapter. Mais rapidement, ils y ont trouvé des avantages. La présence des salariés jusqu'à 20h les vendredis soirs est désormais appréciée. L'occasion d'organiser des soirées karaoké, cinéma ou encore raclette. Ces moments conviviaux et festifs sont appréciés et participent pleinement à faire vivre la collectivité et la cohésion de groupe.

5.3.1 Les temps forts et activités de l'année 2025

⇒ [Créer du lien](#)

De nombreuses activités journalières contribuent à renforcer les liens entre les résidents de la Pension. La lecture du journal régional donne par exemple lieu à des échanges sur l'actualité locale et internationale.

Les ateliers cuisine sont très appréciés des résidents. Les menus sont élaborés en fonction des saisons, des envies, du moment et également selon les pays d'origine des résidents. Nous organisons également régulièrement des ateliers de travaux manuels.

Les fêtes calendaires ainsi que les anniversaires des résidents sont des occasions de partager des moments conviviaux et de renforcer le lien entre les résidents.

La Pension de Famille MYOSOTIS a été à l'initiative du premier projet commun aux trois pensions : le marché de Noël qui a eu lieu les 13 et 14 décembre 2025.

Ce premier projet commun aux trois pensions, a été organisé sur la Pension de Famille MYOSOTIS, ouvert aux salariés et dirigeants de l'AARS, partenaires et acteurs locaux. Les résidents accompagnés des professionnels ont confectionné des objets et diverses décorations ainsi que de la pâtisserie. À la

majorité, les résidents des trois Pensions ont décidé que les bénéfices serviraient à financer une sortie/activité exceptionnelle.



⇒ Santé et prévention

Différentes actions ont été menées cette année autour de cet axe. Ainsi, les résidents ont participé à une conférence/débat au sein de l'ESAT André LANCIOT à HEILLECOURT, sur l'emploi des personnes en situation de handicap. Le CHU de NANCY est venu à deux reprises au sein de notre pension pour un dépistage du cancer de la gorge et pour un atelier de prévention autour de la santé et des soins des pieds. Enfin, nous avons reçu une professionnelle des pompes funèbres pour une information sur le contrat obsèques.

⇒ Soutenir le bien-être

Une salariée de la pension détient un diplôme de coiffure. Elle met ses talents au service des résidents. Ainsi, les résidents qui le souhaitent s'inscrivent pour bénéficier d'une coupe de cheveux. Un atelier manucure est également proposé.

Un petit groupe de résident a pu participer cette année à une séance d'initiation au yoga adapté en lien avec la Pension de Famille CHALIGNY.

⇒ S'occuper de son cadre de vie

Les résidents, lors des ateliers d'activités manuelles, ont réalisé différentes créations dans le but de décorer l'intérieur et l'extérieur de la pension.

Le jardin, espace commun accessible 24h/24, est entretenu par les résidents. Un coin potager a été créé et des pieds de tomates et de courgettes ont été plantés. Nous avons également de nombreuses herbes aromatiques. Les légumes récoltés sont cuisinés par les résidents.

Cette année, nous avons fait une opération taillage des arbres et buissons qui longent la clôture du jardin.

⇒ Ouverture sur l'extérieur et activités culturelles

Les résidents ont visité deux musées de l'agglomération. Le musée des Beaux-Arts à NANCY, notamment pour y voir l'exposition « Pour l'Amour de Soi » et le musée Les Férus des Sciences à JARVILLE en compagnie de la pension de famille de CHALIGNY.

Nous avons également pris une carte d'abonnement à la médiathèque de VANDOEUVRE-LES-NANCY. Nous précisons que certains résidents ont leur propre carte. L'occasion de louer des films, musiques et/ou de consulter différents médias et de créer de l'échange et du débat.

Nous participons également aux ateliers organisés par cette médiathèque. C'est ainsi que nous sommes allés à un café musical et que nous avons pu faire de bonnes affaires en achetant des livres déclassés !

5.3.1 Les perspectives

Nous avons mis en place une boîte à idées. De nombreuses propositions émergent et seront à mettre en place en 2026. Les demandes des résidents sont variées. Beaucoup d'entre elles concernent le « bien-être ». Nous réfléchissons aux activités à mettre en place et les partenariats à développer pour répondre à cette demande.

Les résidents évoquent également le souhait de réaliser des actions en faveur des enfants hospitalisés.

Nous souhaitons poursuivre les activités transversales avec les professionnels et résidents des autres pensions.

Nous avons la volonté de développer davantage l'ouverture vers l'extérieur. En 2025, nous avons pris une carte d'abonnement à la Médiathèque de VANDOEUVRE-LES-NANCY. Trois MJC sont implantées sur la commune et nous imaginons un travail de lien avec ces structures pour faire participer nos résidents à diverses manifestations, activité et toute action que nous pourrions construire.

Enfin, un grand projet nous tient à cœur. Nous avons la volonté d'organiser un week-end hors les murs avec les résidents. Il s'agirait de construire ce projet avec eux, de les rendre acteur et les faire participer à sa réalisation.

6 CONCLUSION

Des portes ouvertes ont été organisées dans chaque pension dans le cadre de la semaine Nationale des Pensions de Famille, qui a eu lieu en mai 2025. À cette occasion nous nous sommes rapprochés d'autres associations pour imaginer des projets avec d'autres Pensions de Famille du département. Ce travail de lien va se poursuivre en 2026, tout comme la semaine nationale des pensions de famille va permettre l'organisation de manifestations sur le thème de la culture (exposition photos et concert musical).

Dans ce souhait d'ouverture vers l'extérieur, une stagiaire en formation de directeur (CAFDES) est intervenue pendant trois mois sur les Pensions de Famille. Son regard extérieur et une étude approfondie sur la thématique du vieillissement des personnes accompagnées a pu faire émerger des questionnements autour de l'accompagnement.

Aussi, la notion de projet de vie en lien avec le dossier informatisé des résidents va être un enjeu pour l'année à venir. En effet l'appropriation collective de cette notion de vie tend à répondre et être au plus près des besoins exprimés par les résidents. Le résident, principal acteur avec l'équipe pluridisciplinaire et les partenaires, aura en sa possession tous les moyens de vivre sa vie au sein de son logement de la meilleure manière qui soit.

